



PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL COLLECTIF :

FABRICATION DES ABAT-JOUR SUR MESURE :

Les LANTERNES et SUSPENSIONS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation est destinée aux personnes désirant se perfectionner dans les techniques de fabrication des « **Lanternes et Suspensions** »

A l'issue de la formation, l'apprenant possède les techniques de fabrication qui lui permettront de réaliser des modèles sophistiqués de luminaires et de se démarquer de la concurrence.

PUBLIC CONCERNE

La formation concerne les personnes ayant suivi le stage « **Bases Techniques : Fabrication sur mesure des abat-jour en tissu tendu et des abat-jour contrecollés** », les professionnels de l'abat-jour, et les tapissiers et couturiers.

PRE-REQUIS

Les stagiaires doivent avoir suivi le stage « **Bases Technique** » ou être déjà des professionnels de l'abat-jour.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

La formation dure 40 heures, du lundi au vendredi inclus.

Les horaires : 9h30 à 13h et 14h à 18h30.

La formation se déroule en présentiel collectif.

Nombre de stagiaires prévu : 6 au maximum.

LIEU DE LA FORMATION

ATELIER DU CHAT QUI VEILLE, 3 rue des Templiers, 16130 GENTE.

CONTENU DE LA FORMATION

- Jour 1 : Présentation des modèles et des techniques de fabrication. Choix des tissus. Fabrication de la lanterne en tissu tendu : préparation de la carcasse, détermination des coupes.
- Jour 2 : fabrication des patrons, essayages, couture de la partie intermédiaire.
- Jour 3 : couture des parties haute et basse, finitions.
- Jour 4 : Fabrication de la lanterne en contrecollé. Détermination des coupes, fabrication des gabarits. Pose des éléments.
- Jour 5 : Pose des derniers éléments, finitions. Bilan évaluation à chaud.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

S'agissant d'un métier d'art, les méthodes pédagogiques sont des mises en situation : le programme comprend la fabrication de 2 lanternes durant la semaine.

Les stagiaires sont 6 au maximum, le suivi est constant et personnalisé : la formatrice est sur place, veillant à la rectification des gestes et des attitudes de chacun. Chaque stagiaire peut poser autant de questions qu'il le juge nécessaire à la bonne compréhension de la formation.

L'ATELIER ET LES FORMATRICES

Fondatrice de l'atelier, **Dominique RONNE** a 20 d'expérience dans la fabrication des abat-jour de luxe. En 2018, elle a reçu le titre de **Maître Artisan d'Art**, pour sa carrière de recherches et de préservation d'un métier en voie de disparition.

Bénédicte CHAUME, élève de longue date de l'Atelier, **Artisan d'Art**, assure désormais la plus grande partie des formations et reprendra l'atelier le moment venu.

L'atelier est labellisé **QUALIOPI**.

Adhérent des **Ateliers d'Art de France** entre 2006 et 2020.

De 2013 à 2018, l'atelier a détenu le prestigieux label **ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT**. L'atelier, qui se consacre maintenant exclusivement à la formation professionnelle, ne rentre plus dans les critères EPV, et le label lui a malheureusement été retiré en 2018.

MODALITES D'EVALUATION

Le contrôle de la formation est continu, le formateur reste en permanence aux côtés des stagiaires afin de corriger les gestes techniques et donner des conseils.

Des bilans d'évaluation sont effectués en début de formation, en milieu puis en fin de formation. Ils permettent au stagiaire de mieux visualiser sa progression et d'établir ensuite un suivi personnalisé lorsqu'il aura terminé le stage.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule dans un atelier de 40 m². Des tables de coupe permettent d'accueillir confortablement 6 personnes et la formatrice.

Les stagiaires ont à leur disposition les carcasses d'abat-jour nécessaires au stage, un stock de tissus et de passementeries mis gratuitement à leur disposition. Ils disposent aussi de tout le petit outillage nécessaire à ce métier.

Les repas sont pris dans une cuisine équipée.

